

## "Le traficotage laisse place à la transparence" dans Die Welt (22 août 2006)

**Légende:** Dans son édition du 22 août 2006, le quotidien allemand Die Welt explique les objectifs de la nouvelle politique de transparence au Conseil de l'Union européenne et recueille plusieurs avis sur ses avantages et inconvénients.

**Source:** Die Welt. 22.08.2006. Hamburg. "Transparenz statt Gemauschel", auteur:Schiltz, Christoph B.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/le\\_traficotage\\_laisse\\_place\\_a\\_la\\_transparence\\_dans\\_die\\_welt\\_22\\_aout\\_2006-fr-f2e9faf3-4371-4878-96f6-95955fd97af4.html](http://www.cvce.eu/obj/le_traficotage_laisse_place_a_la_transparence_dans_die_welt_22_aout_2006-fr-f2e9faf3-4371-4878-96f6-95955fd97af4.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016



## Le traficotage laisse place à la transparence

**Les délibérations de l'UE devront pouvoir être suivies en direct sur Internet à partir de l'automne prochain – le but est de se rapprocher du citoyen**

*par Christoph B. Schiltz*

**Bruxelles** – À Bruxelles se prépare une petite révolution: les citoyens de l'UE auront la possibilité, à partir de l'automne prochain, de suivre en direct l'adoption de décisions politiques importantes – qu'ils se trouvent dans une finca espagnole ou bien dans un bureau de lobbyistes au centre de Berlin.

Ce qui se passait autrefois dans de sombres salles de réunion sera désormais exposé à la lumière du jour. La transparence au lieu du traficotage – telle est la nouvelle vision de l'UE. Toutes les délibérations législatives des 25 États membres de l'UE, auxquelles participe le Parlement européen, se dérouleront désormais en public. Cela concerne près de 80 % de toutes les réunions.

Les nouvelles règles remontent à une décision des chefs d'État ou de gouvernement du mois de juin de cette année. Le but de la nouvelle offensive de transparence de Bruxelles est de rapprocher l'Europe du citoyen. Déjà dans la déclaration finale du sommet de Nice de décembre 2000, on pouvait lire que «la légitimation démocratique et la transparence de l'Union et de ses organes» devaient être améliorées. Un an plus tard, la déclaration de Laeken reprenait les mêmes affirmations. En 2004, la «transparence de l'Union» était même inscrite dans la Constitution européenne – mais le nouveau traité entrera en vigueur au plus tôt en 2009. Puis un étudiant en droit allemand originaire de Bonn s'est emparé de ce thème. Heiko Piesbergen s'est plaint l'année dernière auprès du médiateur de l'UE du manque de transparence au Conseil de ministres. Simultanément il a réussi à convaincre des parlementaires européens influents, comme Elmar Brok (CDU) et Chris Davis (Libéraux). En avril, le Parlement européen a réclamé une plus grande ouverture de la part des 25 États membres. Le président de la Commission de l'UE, José Manuel Barroso, s'en est mêlé à son tour. Il est d'ailleurs un ardent défenseur de la transparence et il se bat depuis des mois, ensemble avec son commissaire chargé des affaires administratives, Siim Kallas, pour une plus grande franchise au sujet des subventions, «afin de regagner la confiance des citoyens européens».

C'est ainsi que la pression sur les chefs de gouvernement de l'UE s'est accrue. En juin, ils ont adopté les nouvelles directives sur la transparence dans l'UE. Mais que peuvent apporter des séances publiques? Le député anglais Davis estime qu'«elles marquent un grand pas en avant et qu'elles vont modifier positivement le Conseil de ministres». Joachim Wuermeling (CSU), secrétaire d'État au ministère fédéral de l'Économie, est moins optimiste: «En principe, l'ouverture est positive. Mais les vrais accords ne sont évidemment pas conclus devant le grand public.» Un diplomate bruxellois chevronné est plus précis encore: «Si les réunions du Conseil ont lieu en public, il y aura encore davantage de décisions qui seront prises dans les couloirs, et les déjeuners en petit comité dureront encore plus longtemps. Ensuite, les séances officielles deviendront des spectacles ennuyeux.» Les lobbyistes non plus n'y voient aucun avantage: «Nous devons être vigilants au moment où les lois sont rédigées par la Commission, et non pas lorsqu'elles sont adoptées par les ministres», a déclaré le chef lobbyiste d'une grande organisation allemande.